

humaine s'est engagée peu à peu, dans une voie qui paraît indiquer la tendance à abandonner complètement les lois de la religion chrétienne.

- Au progrès, en France, de ces tendances funestes, ont contribué beaucoup, au siècle dernier, les prétendues philosophes qui se sont mis à attaquer les fondements de la vérité chrétienne et qui ont encore plus la passion d'une liberté immodérée. Leurs efforts ont été continués par ceux qui, par haine implacable de la religion, se sont unis en associations abominables et qui cherchent avec une ardeur qui s'accroît tous les jours à opprimer l'Eglise catholique. Vous, Vénérables Frères, pouvez juger mieux que personne si cette ardeur impie n'est pas plus intense en France que nulle autre part.

C'est pourquoi l'amour paternel avec lequel Nous embrassons tous les peuples et qui Nous a déterminé à rappeler, en temps opportun et par des lettres adressées aux évêques, les peuples d'Irlande, d'Espagne et d'Italie, au sentiment de leurs devoirs, Nous oblige maintenant de faire de la France l'objet de Notre sollicitude.

Les entreprises criminelles dont Nous venons de parler ne menacent pas, en effet, uniquement la religion, mais sont également funestes à l'Etat. Il est impossible que la prospérité de la société continue quand la vertu de la religion a disparu. Là où l'homme cesse de craindre Dieu, il manque la base principale de la justice sans laquelle, même d'après l'avis des philosophes païens, il n'est point possible de gouverner la société.

L'autorité des princes ne sera pas suffisamment respectée et les lois n'auront plus la force nécessaire. Le calcul de l'intérêt l'emportera partout sur le sentiment de l'honnêteté; l'intégrité des droits sera menacée, la crainte du châtement étant une mauvaise